

Capitalisation : vous perdrez l'essentiel !

Le Monde numérique, 13 juin 2025

Sous le titre :

Retraites : tout est factuellement faux dans l'argumentaire en faveur de la capitalisation

https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/06/13/retraites-tout-est-factuellement-faux-dans-l-argumentaire-en-faveur-de-la-capitalisation_6612666_3232.html

Dans un contexte de crise du système productif dans la plupart des grands secteurs de l'économie mondiale et devant la menace d'un éclatement d'une crise financière à tout moment, la campagne en faveur d'un système de retraite par capitalisation a quelque chose de surréaliste, sinon d'ubuesque. Cette campagne prend une ampleur renouvelée, avec, à la manœuvre, toutes les forces conservatrices qui veulent restreindre le système de retraite par répartition, sinon en finir avec lui.

Dès l'ouverture des négociations dans le cadre du « conclave » voulu par le gouvernement de François Bayrou, le patronat français, par la voix du président du Medef, avait fait savoir qu'il s'opposerait à l'augmentation du taux de cotisations vieillesse et qu'il fallait introduire « une dose » ou un « pilier » de capitalisation pour compléter le système par répartition. Cette proposition fut théorisée par la Banque mondiale dans les années 1990 à l'aube de la mondialisation néolibérale, reprise en chœur par tous les partisans du capitalisme financier. Disons-le nettement : tout est factuellement faux dans l'argumentaire en faveur de la capitalisation.

La retraite par capitalisation resterait soumise aux mêmes contraintes démographiques que celle par répartition. Parce que ce sont toujours les actifs qui font vivre les inactifs. Au moment de la liquidation des contrats, la compagnie d'assurances ou le fonds de pension doivent trouver de nouveaux contractants pour pouvoir verser les pensions et ceux-ci seraient les travailleurs du moment. En un mot, seul le travail ajoute de la valeur à partager. Non seulement la croyance contraire relève de la fiction, mais comme Keynes le disait, tout capital doit être « porté » et sa liquidité pour tout le monde en même temps est impossible. L'épargne retraite et l'assurance-vie ne changent en rien cette règle : on ne finance jamais sa propre retraite.

La capitalisation est condamnée à subir les soubresauts de la finance ; des centaines de milliers d'Américains ont connu cela après la crise des subprimes de 2007. Une de ses caractéristiques est qu'il s'agit d'un système dit par cotisations définies, c'est-à-dire dans lequel toute visibilité sur les pensions à venir est obscurcie, et non pas à prestations définies. Les partisans de la capitalisation arguent que le rendement de la capitalisation est supérieur sur le long terme à celui du système par répartition. Mais dans ce long terme, les malheureux retraités ont le temps d'être ruinés à plusieurs reprises par la récurrence des crises financières grandes ou petites.

Et dans l'hypothèse où ce serait réel, cela signifierait seulement qu'un détournement de richesse aurait été organisé en faveur de ceux qui peuvent souscrire à des fonds de pension. Car, sinon, comment obtenir un taux de rendement supérieur au taux de croissance de la productivité ? La capitalisation, en fin de compte, est une machine à accroître les inégalités puisque, pour capitaliser, il faut détenir du capital, et pour en détenir, il faut disposer de revenus élevés. De fait, pour ces hauts revenus, elle a officiellement été introduite puisque sur la tranche de salaire supérieure à un certain plafond, ils ne cotisent plus dans le système commun, mais sont renvoyés vers une épargne retraite privée favorisée par de réels avantages

fiscaux... payés donc par tous les contribuables. Étendue à tous les salariés futurs retraités, la capitalisation les embarquerait dans le détournement mondial de richesse que la finance organise quotidiennement.

La Cour des comptes pointe une autre source d'injustice : son rapport de février 2025 « Situation financière et perspectives du système de retraites », remis à la demande du premier ministre, ne dit pas grand-chose de la capitalisation, sauf ceci qui n'est pas anodin (p. 29) : « Même s'ils sont limités, ces dispositifs [de capitalisation ou de plans d'épargne retraite] sont coûteux pour les finances publiques. En effet, les cotisations à ces régimes bénéficient de réductions de cotisations sociales et de déduction de revenu imposable, pour un coût estimé à 1,8 Md€ par an ». Ce qui se préparerait, en cas d'introduction obligatoire de la capitalisation, c'est l'impossibilité pour le système par répartition d'accompagner la hausse des besoins, et ce serait une nouvelle raison pour délégitimer son existence.

Enfin, une question de bon sens se pose. Introduire un complément de capitalisation signifie que les actifs vont devoir payer une cotisation supplémentaire, sous forme de prime, aux fonds de pension. Pourquoi ne pas l'utiliser alors pour financer le régime par répartition ? La campagne politique et médiatique en faveur de la capitalisation met en exergue le déficit de 5,6 milliards du système par répartition prévu en 2025 (soit environ à peine 1,5 % du montant des retraites), mais occulte la proposition d'accroître légèrement et progressivement le taux de cotisation vieillesse. Or il suffirait de 0,15 point de pourcentage supplémentaire par an pour permettre d'accompagner le vieillissement de la population – face auquel, répétons-le, la capitalisation ne peut rien. Et, plutôt que de faire travailler plus longtemps ceux qui travaillent déjà et arrivent usés à l'âge de la retraite, il vaudrait mieux favoriser l'emploi de ceux, et surtout de celles, qui en sont exclus. Ainsi, tout est faux dans la propagande pour la capitalisation. Même ses partisans ne s'y trompent pas puisqu'ils veulent tous reculer l'âge de la retraite.

Par définition, la solidarité intergénérationnelle est consubstantielle à tout système de retraite. Mais, avec la capitalisation, cette qualité essentielle au vivre ensemble ne profiterait qu'à une petite minorité de privilégiés.

Jean-Marie Harribey, membre d'Attac et des Économistes atterrés,
Pierre Khalfa, membre de la Fondation Copernic et d'Attac,
Christiane Marty, membre de la Fondation Copernic et de l'association Genre et altermondialisme.